

REPRISE D'ACTIVITE AVANT LE 11 MAI : POUR SUD, C'EST NON !

Nous avons été conviés par la collectivité à une réunion dématérialisée hier pour entériner les conditions de reprise d'activité partielle de certains services dans les prochains jours. Nous y avons fait part de notre étonnement et de notre désaccord pour cette reprise, certes partielle, mais prématurée.

En effet, nous sommes face à une pandémie planétaire inédite. Le Président Macron a demandé de maintenir un confinement strict et de préparer une *éventuelle* reprise progressive à partir du 11 mai.

Pour SUD, la date du 11 mai choisie sans explication paraît déjà être un pari hasardeux sur l'amélioration de la situation ainsi que sur l'accès, pour l'ensemble de la population, aux tests et protections nécessaires. Comme l'ont rappelé le Premier Ministre et le Ministre de la Santé dimanche, la crise sanitaire est très loin d'être terminée.

Bien sûr, des besoins spécifiques nouveaux ayant un caractère impérieux pour les besoins essentiels de la population du territoire, pourraient donner lieu à une réévaluation et un réajustement, à la marge, du-Plan de Continuité d'Activité (PCA).

Mais, pour la plupart des missions présentées hier, dont la reprise est envisagée dans les prochains jours, le caractère indispensable aux besoins essentiels est largement discutable ! Cette reprise est pour nous ni raisonnable, ni responsable vis-à-vis du devoir de protection des agents et de la population.

De plus, cette décision de reprise d'activité avant le 11 mai, va forcément entraîner d'autres en cascade. C'est un très mauvais signal envoyé aux agents, aux communes, aux usagers et aux habitants du territoire à l'heure où chaque citoyen français est appelé à ne pas rompre le confinement et éviter tout relâchement.

En faisant ce choix, le Sicoval saute à pieds joints dans le jeu dangereux du gouvernement qui multiplie les injonctions contradictoires et entretient le flou permanent : « surtout restez confinés, mais allez quand même travailler »...

Nous ne pouvons pas l'accepter !



Par ailleurs, nous pouvons constater que les conditions de reprise en termes de mesures de protections et de consignes sont encore floues et très disparates d'un service à l'autre, malgré des avancées certaines suite à la réunion d'hier.

Une reprise d'activité ne peut se faire de manière hasardeuse ; il ne s'agit pas de remettre simplement les agents au travail et de reprendre les activités de manière normale, comme pour un retour de congés par exemple. Nous proposons de mettre à profit les semaines à venir pour travailler à une reprise progressive, maîtrisée, sécurisée et coordonnée entre les différents services.

Nous exigeons à minima les mesures de protections suivantes avant d'envisager toute reprise :

- une procédure avec des consignes claires et précises adaptées à chaque poste de travail et coordonnée entre service pour éviter toute interaction ou contradiction,
- le dépistage régulier des agents : prise de température quotidienne, tests nasaux et sérologiques,
- des masques homologués et des visières de protection en quantité suffisante,
- des gants, surblouses, surchaussures si besoin en quantité suffisante,
- du gel hydroalcoolique et autres moyens de désinfection adaptés et en quantité suffisante...



Nous demandons également que l'encadrement, aidé de l'ACFI et du Service de Prévention, soit sur le terrain pour veiller et être les garants du respect des procédures et mesures de protections mises en place. Pour SUD, il n'est pas envisageable, que les agents soient laissés en autonomie sur le terrain et doivent assumer seul la responsabilité de leur protection.

La reprise va s'effectuer pour certains dans les prochains jours, n'hésitez pas à nous contacter pour toute situation que vous jugerez anormale. En fonction de la situation, si toutes les garanties nécessaires ne sont pas réunies pour votre sécurité ou celle d'autrui, nous étudierons ensemble la possibilité d'exercer votre droit de retrait.

Enfin, SUD accompagnera tous les agents qui nous solliciteront pour demander l'imputabilité au service en cas de contamination par le virus COVID 19 et qui travailleraient en présentiel.



**La section SUD Sicoval reste joignable,
n'hésitez pas à nous contacter : sud.solidaires@sicoval.fr**